

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 95-0742/PR/FP relatif à la constitution des commissions administratives paritaires de lacatéeorieA1:A2 B2 C2, D.

n° 95-0742/PR/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES RE-  
FORMES ADMINISTRATIVES

Date de publication  
25 juillet 1995

Numéro JO  
n° 14 du 31/07/1995

Date du numéro  
31 juillet 1995

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

les candidats déclarés élus comme représentants du personnel au sein des commissions administratives paritaires, sont nommés pour une période de trois nnées, selon les modalités ci-après : Catégorie C 2 — Groupe | : — Mohamed Daher Halas, Population — Nouria Ibrahim Heban, ISERST — titulaires — Abdourahman Youssouf Abdoukader, MIEM — suppléant Catégorie C 2 — Groupe II : — Mohamed Elmi Guirreh, C. directés — titulaire — Mohamed Youssouf Mohamed, T.P.- suppléant. Les classificatives des groupes sont celles prévues par l'article 3 de l'arrêté n° 95-0245 / PR / FP du 27 février 1995.